

Initiatives ministérielles

souhaitent être réélus, mais il est quand même question d'un pouvoir absolu. C'est ce qui est à la base d'une dictature.

Le député a parlé des gens qui travaillent à l'aéroport Pearson et il a précisé qu'il venait de Toronto. Je suppose qu'il allait laisser entendre que les membres de son parti ont, durant la campagne électorale, précisé qu'ils allaient remettre l'accord en question. Ils n'ont pas remis cet accord en question, ils l'ont tout simplement annulé.

Il s'agit, dans le cas présent, d'une annulation pure et simple. Nous essayons de faire comme si ce contrat n'avait jamais été signé. Ce n'est pas ce que les libéraux ont dit qu'ils feraient durant la campagne. Ils ont parlé alors d'une enquête publique. Nous l'attendons encore.

• (1640)

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, il me fait plaisir encore une fois de prendre la parole concernant le projet de loi C-22 ainsi que sur les modifications proposées par l'autre Chambre.

Tous connaissent maintenant, au Québec comme au Canada, les implications qu'aurait pu avoir la concrétisation de cette privatisation éhontée de l'aéroport Pearson, et tous ceux et celles qui auraient pu, comme on dit chez nous au Québec et à Saint-Hyacinthe, se graisser la patte avec un projet aussi enclin au patronage, aussi malodorant que celui de la privatisation de l'aéroport Pearson.

La lumière n'est toujours pas faite sur l'ensemble des transactions qui auraient pu être faites, l'ensemble des clauses du contrat de privatisation comme telles, et l'ensemble des acteurs et actrices impliqués dans cette tentative de privatisation.

Encore une fois, non seulement la lumière n'est pas faite sur ce projet, mais le projet de loi C-22 contient encore des éléments susceptibles de conduire à du patronage, ce que les Québécois et les Canadiens détestent le plus en politique chez les vieux partis fédéralistes.

Quand on lit dans ce projet de loi qu'encore une fois on laisse toute liberté au ministre des Transports pour compenser les promoteurs du projet s'il y a lieu, je trouve cela tout à fait aberrant. Mes collègues l'ont dit et l'ont répété dès la première lecture et ils vont continuer de le faire jusqu'à la fin du processus devant mener à l'adoption de ce projet de loi, si le gouvernement ne change pas d'idée en cours de route.

Je vous dirais que l'attitude du gouvernement actuel face au projet de loi C-22, face à la tentative de privatisation, est pire que tout ce qu'on a pu connaître du côté des conservateurs. Au moins, les conservateurs ne se cachaient pas. Ils étalaient au grand jour leur patronage, ils étalaient au grand jour le fait qu'ils graissaient la patte aux amis du parti, alors que les libéraux le font de façon pernicieuse, de façon quasi vicieuse, mais ils continuent de le faire alors qu'ils ont déchiré une pleine garde-robe de chemises taillées sur mesure et en particulier celles du ministre des Transports.

Le ministre des Transports lui-même, le 29 novembre 1993, disait ouvertement aux médias qu'il songeait à mettre en place une commission d'enquête, une commission exhaustive d'enquête sur les dessous et les dessus de cette tentative de privatisation de l'aéroport Pearson. C'est après avoir réalisé que non

seulement des conservateurs étaient impliqués dans la promotion de ce projet ou dans les investissements liés à la privatisation de Pearson, mais qu'il y avait aussi des amis libéraux contributeurs à la caisse du Parti libéral du Canada, que le ministre des Transports, probablement conseillé par ses collègues du Cabinet a reculé et qu'il nous a plutôt offert le rapport d'un conseiller très proche du Parti libéral du Canada, je dirais même au sein de ce parti, M. Nixon, le rapport Nixon.

Dès le début du débat sur le projet de loi C-22, nous nous étions attardés à faire des recoupements entre les contributeurs à la caisse du Parti libéral du Canada, même les compagnies contributrices, les sociétés canadiennes contributrices à la caisse du Parti libéral du Canada, et les principaux acteurs impliqués dans Pearson. Tout cela pour nous apercevoir qu'il y avait des recoupements très faciles à faire. Il était évident qu'il y avait des gens quelque part qui avaient eu une influence sournoise, une influence nébuleuse, mais une influence extraordinaire pour faire arrêter un processus d'enquête sur la privatisation, la tentative de privatisation de l'aéroport Pearson.

Hier, l'attitude de la majorité libérale face au projet de loi déposé par mon collègue de Richelieu sur le financement populaire des partis me confirme que les gens du Parti libéral du Canada sont aussi «patroneux» que les conservateurs.

• (1645)

Ils ont rejeté à plate couture un projet de loi qui assurait de mettre en application au niveau fédéral le vieux rêve que M. Lévesque, lui, au Québec, a réalisé, c'est-à-dire de faire financer les caisses des partis par des contributions d'individus, de citoyens et de citoyennes du Québec et du Canada, qui eux, ont à être défendus après, qui eux ont à exiger des personnes qu'ils élisent, qu'ils défendent leurs intérêts et non pas les intérêts des très riches amis du régime, et surtout des lobbyistes qui ont déjà appartenu aux administrations libérales ou conservatrices précédentes. Alors, leur attitude d'hier m'en dit long sur l'inflexibilité dont ils ont fait preuve à toutes les fois qu'on leur a demandé de mettre en place un vrai processus d'enquête qui ferait toute la lumière sur la tentative de privatisation de Pearson.

Pourquoi faire toute la lumière? Pourquoi a-t-on besoin de cela? Parce que justement si, nous, on a pu avec les informations parcellaires dont on dispose nous apercevoir qu'il y avait eu possiblement des problèmes liés à l'éthique, des problèmes liés au patronage dans ce dossier, cela voudrait peut-être dire qu'il y en a eu bien d'autres par le passé sous l'administration conservatrice, sous l'administration libérale aussi auparavant. Mais cela veut surtout dire que des incongruités, des choses bizarres qui impliquent des lobbies très forts liés aux grands partis fédéralistes, que ces choses-là risquent de se reproduire à l'avenir.

Les contribuables québécois et canadiens trouvent que cela coûte assez cher. Les contribuables québécois et canadiens doivent savoir ce qui s'est passé dans le cas de Pearson et doivent surtout être rassurés sur le fait qu'à l'avenir il n'y aura plus de cas de ce genre où des amis du parti, où des anciens ministres, où des sénateurs, où des gens qui ont travaillé de très près aux administrations publiques comme hauts fonctionnaires des vieux partis, que ces gens-là ne se graisseront plus la patte à leur détriment. C'est pour cela qu'il est important que l'on fasse la lumière là-dessus, justement sur les lobbyistes qu'on a accusés d'avoir une influence, et cela ce n'est pas nous qui le disons, c'est le rapport Nixon, le rapport du parti libéral, les lobbyistes que l'on a accusés d'avoir une influence extraordinaire sur ce contrat, des